

Le 2 juin 2023

DEVIS DE TRAVAUX ELECTRICITE

N° DC25/056924/001004

(A rappeler dans toute correspondance : Seul le premier devis est établi gratuitement)

Votre correspondant :

Chargé d'étude : LAUER Florent ☎

HECTARE

à l'attention de M STORNELLO Gérald

75 ZI les portes - RN 113

34740 VENDARGUES France

Objet : DOBT CONST- 2710 Ch du plan des Pennes

DOBT CONST- 2710 Ch du plan des Pennes

2710 Chemin du plan des Pennes 13170 Les Pennes Mirabeau à LES PENNES-MIRABEAU

Prestations		TVA		HT	
Désignation	Montants HT (non réfacté)	Taux de réfaction	Montant HT (réfacté)	Taux TVA	Montant TTC
Articles spéciaux	29 072.16 €	0%	29 072.16 €	20%	34 886.59 €

Total HT	29 072.16 €
Montant TVA	5 814.43 €
Total TTC	34 886.59 €

CONDITIONS GENERALES : (voir pages suivantes ou verso)

ACCORD : Je soussigné, STORNELLO Gérald Responsable Opérationnel Travaux, vous donne mon accord sur ce devis n°DC25/056924/001004 d'un montant de 34886.59 € TTC et vous passe commande après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, des révisions de prix et annexe ci-jointes.

Je vous adresse le règlement de 21.47% du net de l'opération TTC, soit 7490.15 €.

Fait à Cabries, le 05/06/2023

Signature(*)

HECTARE
URBAINES / DURABLE
EXPOBAT VILLAGE / PLAN DE CAMPAGNE
13480 CABRIES
04 42 02 00 92
SIREN 351 333 660

"Lu et Approuvé"

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".

ADRESSE DE PAIEMENT : ENEDIS-Pôle TPR

106, Chemin Saint-Gabriel

84000 AVIGNON

Devis créé le : 02/06/2023

☎ : 04 90 13 92 70 – Fax :

EXEMPLAIRE A NOUS RETOURNER

Le 2 juin 2023

DEVIS DE TRAVAUX ELECTRICITE

N° DC25/056924/001004

(A rappeler dans toute correspondance : Seul le premier devis est établi gratuitement)

Votre correspondant :
Chargé d'étude : LAUER Florent ☎

HECTARE
à l'attention de M STORNELLO Gérald
75 ZI les portes - RN 113
34740 VENDARGUES France

Objet : DOBT CONST- 2710 Ch du plan des Pennes
DOBT CONST- 2710 Ch du plan des Pennes
2710 Chemin du plan des Pennes 13170 Les Pennes Mirabeau à LES PENNES-MIRABEAU

Prestations		TVA		HT
Désignation	Montants HT (non réfacté)	Taux de réfaction	Montant HT (réfacté)	Montant TTC
Articles spéciaux	29 072.16 €	0%	29 072.16 €	34 886.59 €

Total HT 29 072.16 €
Montant TVA 5 814.43 €
Total TTC 34 886.59 €

CONDITIONS GENERALES : (voir pages suivantes ou verso).

L'aménageur accordera à ENEDIS le droit d'effectuer tous travaux nécessaires à l'extension future des réseaux de distribution publique. Devis valable sous réserve de l'obtention des autorisations

ACCORD : Je soussigné, STORNELLO Gérald Responsable Opérationnel Travaux....., vous donne mon accord sur ce devis n°DC25/056924/001004 d'un montant de 34886.59 € TTC et vous passe commande après avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, des révisions de prix et annexe ci-jointes. Je vous adresse le règlement de 21.47% du net de l'opération TTC, soit 7490.15 €.

Fait à Cabries , le 05/06/2023

Signature(*) **HECTARE**
URBANISME DURABLE
EXPOBAT VILLAGE / PLAN DE CAMPAGNE
13480 CABRIES
04 42 02 90 92
SIREN 1351 333 660

ADRESSE DE PAIEMENT : ENEDIS-Pôle TPR

106, Chemin Saint-Gabriel
84000 AVIGNON

Devis créé le : 02/06/2023

☎ : 04 90 13 92 70 – Fax :

(*) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".

ADRESSE DE PAIEMENT : ENEDIS-Pôle TPR
106, Chemin Saint-Gabriel
84000 AVIGNON
Devis créé le : 02/06/2023
☎ : 04 90 13 92 70 – Fax :

Le 2 juin 2023

DETAIL DES PRESTATIONS DU DEVIS ELECTRICITE
N° DC25/056924/001004

(A rappeler dans toute correspondance : Devis établi gratuitement)

Votre correspondant :
Chargé d'étude : LAUER Florent ☎

HECTARE
à l'attention de M STORNELLO Gérald
75 ZI les portes - RN 113
34740 VENDARGUES France

Objet : DOBT CONST- 2710 Ch du plan des Pennes
DOBT CONST- 2710 Ch du plan des Pennes
2710 Chemin du plan des Pennes 13170 Les Pennes Mirabeau à LES PENNES-MIRABEAU

Détails des prestations		Qtés	Prix U. HT	TVA	HT	
Désignation par ligne de chiffrage	Qté	Prix Unitaire (non réfacté)	Montant HT (non réfacté)	Taux réfaction	Montant HT (réfacté)	Taux TVA
Articles spéciaux						
Facturation enfouissement avec mise en conformité retiré	1	29 072.16 €	29 072.16 €	0%	29 072.16 €	20%

Total HT	29 072.16 €
Montant TVA	5 814.43 €
Total TTC	34 886.59 €

Conditions Générales et Révisions de Prix
Concernant le devis n° DC25/056924/001004

CONDITIONS DE PAIEMENT

Tous les paiements sont à envoyer à l'adresse spécifiée dans le paragraphe "ACCORD", ils sont nets et sans escompte, par chèque bancaire ou par virement en précisant impérativement dans le libellé, le numéro de l'affaire DC25/056924, le montant total 34 886.59 €, le code postal 13170 :

Iban: FR90 - 2004 - 1000 - 0157 - 5755 - 2P02 - 003 Bic: PSSTFRPPPAR Siret: 44460844211692 N° TVA: FR66444608442

- Toutes les sommes sont payables taxes comprises. Les effets de commerce ne sont pas acceptés.

DELAI D'EXECUTION

18 semaines à compter des dates suivantes :

- de la date de signature du présent devis,
- du paiement de l'avance prévue aux "conditions de paiement",
- de la mise à disposition, selon le cas, du terrain du poste, du génie civil de celui-ci, des voiries (niveaux et alignements) pour la construction du réseau, des colonnes montantes pour raccorder les branchements, ainsi qu'après réception des autorisations administratives de construire, des autorisations de passage, d'implantation et de surplomb, et sous réserve qu'il n'y ait pas d'entrave aux approvisionnements ou de circonstances imprévisibles qui retardera l'exécution des travaux.

VALIDITE DU DEVIS

Les prix figurant au présent devis sont établis aux conditions économiques et fiscales du mois 06/2023.

Si au contraire, les travaux se poursuivent au delà de cette date, les prix du présent devis, sous déduction de l'avance versée par le client au moment de son acceptation, seront révisés à l'aide du coefficient K :

$$K = 0,15 + 0,85 * TPm / TPo, \text{ avec}$$

- TPo : Valeur de l'index TP10 bis ou TP12 pour le mois 06/2023 publié au journal officiel de la concurrence et de la consommation (B.O.C.C.).
- TPm : moyenne arithmétique des valeurs de cet index en vigueur 4 mois avant chacun des mois de réalisation des travaux. Toutefois, les retards dus à ENEDIS seront neutralisés dans ce calcul.

Si l'application des formules de révision conduisait à des prix supérieurs aux forfaits en vigueur à l'époque de la réalisation des travaux, la facturation serait effectuée sur la base de ces forfaits.